



Compte rendu du Conseil **Départemental de l'Action Sociale** **du 13 mars 2018**

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56>
Page Facebook

Ordre du jour

- 1 - Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} décembre 2017
- 2 - Présentation du budget de l'Action Sociale et des orientations pour l'année 2018
- 3 - Les Crédits d'Actions Locales pour 2018 : vote du budget
- 4 - Point sur la restauration
- 5 - Point sur les séjours jeunes hiver/printemps 2018
- 6 - Informations et Questions diverses

1- Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} décembre 2018

Il est approuvé à l'unanimité.

Le nouveau site d'Ulysse sera mis en service avant le 1^{er} avril (ce n'est pas un poisson ;-)).

2 – Présentation du budget de l'Action Sociale et des orientations pour l'année 2018

Le budget global pour l'année 2018 s'élève à 148 Millions € soit une hausse de + 5M par rapport à 2017.

Les postes les plus importants étant :

- 1) La restauration pour 62,97 M€
- 2) L'EPAF pour 24,2 M€
- 3) L'Alpaf pour 19 M€
- 4) L'Action Locale pour 4,81 M€
- 5) Protection sociale complémentaire pour 4 M€
- 6) Les aides pécuniaires pour 3,42 M€

Les moyens sont préservés pour les 3 plus gros postes.

Pour la CGT, le budget reste insuffisant malgré la hausse de 5M qui ne peut contenter tous les agents.

3 – Les crédits d'Action Locales pour 2018 : vote du budget

Les sorties, décidées lors du groupe du travail, ont été approuvées à l'unanimité.

La CGT a dénoncé cette nouvelle baisse du budget pour l'action sociale, au niveau local. Il s'établit, en effet, à 39 443 € pour 2018 contre 41 519 € en 2017.

Nous déplorons que le budget ne soit pas bâti à partir des besoins des agents mais uniquement sur la baisse des effectifs, alors que les demandes existent en développant les prestations existantes ou en baissant certaines tarifications.

SORTIES RETRAITES :

- **Le 10/04/2018 :**
Côte d'Émeraude et croisière au Cap Fréhel. Tour panoramique en car des stations balnéaires de la côte d'Émeraude (Dinard, Saint Lunaire...+ croisière au large du cap Fréhel et du cap d'Erquy, vue exceptionnelle sur le château de Fort La Latte).
- **Le 22/06/2018 :**
Le parc des légendes de FROSSAY : visite en petit train du parc + visite de « château loup » habité par 2 meutes de loup + 3 spectacles de rires et d'émotions.

SORTIES ACTIFS :

- **Le 9-10/06/2018 :** Futuroscope
- **Le 22/04/2018 :** Aventure Safari à Planète Sauvage

Le succès est tel qu'un tirage au sort pour chaque sortie devra être pratiqué, étant impossible d'obtenir des places supplémentaires.

Pour information, le week-end du Futuroscope sera remis à l'affiche pour 2019, les personnes non tirées au sort cette année seront alors prioritaires.

* Solidarité finances :

Chèques pour les personnes en difficulté et vues par l'assistante sociale

Coût pour le CAL : 500 €

En 2017, 14 personnes (actifs ET retraités) ont bénéficié de cette aide.

* Arbre de Noël :

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 28 novembre à Locminé.

Un spectacle de cirque familial vous sera présenté.

Le concours de dessin est maintenu.

A l'initiative de la CGT, le Père Noël Vert (secours populaire) interviendra de nouveau cette journée. N'oubliez pas d'apporter vos jouets !

VOTE : POUR à l'unanimité

4 – Point sur la restauration

4-1 Port-Louis

Le site de Port-Louis a été classé en poste isolé. Les tickets restaurant ne sont pas encore distribués mais devraient l'être d'ici peu.

4-2 PONTIVY

Sur Pontivy, il y a entre 9 de 11 rationnaires par jour. La question du maintien du restaurant est posée. La recherche d'une solution alternative est demandée par Bercy en raison d'un coût trop élevé.

Il ressort de l'AG du 13/02/18, que « l'outil cafétéria est opérationnel et en très bon état et ne demande qu'à continuer de servir les collègues de Pontivy ».

Le nombre de rationnaires est en hausse pour 2017, des collègues de l'éducation nationale pourraient intégrer le site. Il faut prendre en compte tous ces éléments avant de prendre une décision.

Notons « qu'on ne demande pas à une médiathèque d'une commune d'être bénéficiaire, ni à une école primaire de faire de l'argent ! »

Il est trop tôt pour dire que le restaurant va fermer mais nous sommes inquiets.

La déléguée nous a annoncé une nouvelle de taille: la convention avec le Flunch à proximité n'est plus envisageable. En effet pour le Secrétariat Général la gestion de la facturation est trop lourde.

Pour la CGT, la DG veut faire des économies en fermant des structures peu fréquentées alors que dans la note d'orientation il est indiqué : « **la restauration demeure une prestation essentielle pour les personnels car elle contribue à la qualité de vie au travail et au bien être des salariés** ». Elle précise aussi qu'il faut favoriser le **maintien d'une restauration collective**.

Pour la CGT, l'administration est dans la contradiction. Elle ne peut pas d'un côté dire qu'elle défend la restauration collective et fermer à tour de bras les petites structures qui ne sont soi-disant pas rentables.

Une étude pour les titres restaurant (carte apétiz) doit donc être envisagée, qui bénéficierait à tous les agents de la résidence.

Nous précisons, à toutes fins utiles, que la déléguée à l'action sociale n'est en aucun cas responsable des possibles fermetures des restaurants des Finances.

4-3 TROADEC

La convention a été signée entre la DDFIP et le CHBA.

Le restaurant sera ouvert aux convives de 11h30 à 14h du lundi au vendredi.

Le tarif du coût du repas consommé est maintenu à 4,43€ (Subvention 1,24 jusqu'à l'indice 477).

Une prévision du nombre de rationnaires a été établie (environ 100 agents de la DDFIP).

Ce qui inquiète la CGT, c'est qu'en cas de trop grande affluence à certaines heures, le CHBA pourra proposer des horaires d'accès différenciés par administrations.

Les prévisions seront-elles bonnes ? Affaire à suivre.

L'accès pour les PMR a été évoqué. Il y a pour l'instant 2 places de stationnement

prévues, qui pourront être augmentées en fonction des nécessités.

Un comté utilisateur sera mis en place. « Les ministères économiques et financiers sont membres de la commission de suivi, au prorata des repas servis à ses agents »

5 – Point sur les séjours jeunes hiver/printemps 2018

20 enfants sont partis du département pour les vacances de Février et en sont revenus ravis.

12 enfants sont aujourd'hui inscrits pour les vacances de printemps.

Fin des inscriptions le 20/03/18 pour les vacances d'été.

À noter que les tarifs tiennent compte du quotient familial et restent très abordables.

La formation BAFA est reconduite pour les 17 ans en 2018.

6 – Informations et Questions diverses

Bibliothèque sociale et familiale :

La liste des ouvrages disponibles est consultable sur le site de la délégation départementale et bientôt affichée dans chaque service !

Vous pouvez emprunter un livre gracieusement pour une durée d'un mois en vous adressant à Régine Le Torrec, assistante de service social.

Enquête :

La prestation concernant les tickets cesu 6/12 ans donne pleinement satisfaction.

Le prochain CDAS aura lieu le 12 juin 2018 à 9h15 à Vannes.

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !

Vos représentantes CGT : Claudie PESQUER- SIE Lorient Nord, Albane GUILLOU- Trésorerie Port-Louis. « Expert » Christophe RISSEL

- La délégation a conçu une plaquette recensant les consultations gratuites possibles dans le département : aide juridictionnelle, avocats, défenseur des droits...

Ce document est disponible sur notre site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/56/spip.php?article521>

Si vous avez des propositions pour améliorer l'action sociale dans le Morbihan, n'hésitez pas à nous les transmettre sur notre BALF cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr .

